



# BARÈME DE FRAIS D'APPROBATIONS

En vigueur le 1 janvier 2022



Barème des frais d'Approbations de la Conservation de la Nation Sud (CNS)  
(En vigueur le 1er janvier 2022)

Répertoire:

- Barème A: Urbanisme
- Barème B: Permis relatifs à la conservation
- Barème C: Examens techniques
- Barème D: Renseignements, Services professionnels et Terres de conservation
- Barème E: Inspections des systèmes septiques



Municipalité de  
RUSSELL  
Township



Paiements par chèque, argent comptant, débit ou crédit sont acceptés.  
Les paiements par carte de crédit seront soumis à un frais de service de 3%.



## BARÈME A: URBANISME

Type de demande	2022
<b>Modifications du Plan officiel et de zonage</b>	
Standard	785 \$
Majeur	3 920 \$
Modifications au règlement de zonage	400 \$
Demandes de dérogation mineure	400 \$
<b>Demande de consentement</b>	
Acceptation des conditions	490 \$
<b>Contrôle du plan d'implantation</b>	
Résidentiel Individuel	400 \$
Mineur	665 \$
Standard	1 065 \$
Majeur	2 655 \$
<b>Plan de lotissement/Contrôle des parties de lots/Plan de condominium</b>	
Moins de 10 lots et/ou 2 ha avec services municipaux complets	1 295 \$
Moins de 10 lots et 2 ha avec services privés	2 565 \$
Plus de 10 lots et/ou 2 ha avec services privés ou services municipaux complets	3 920 \$
Acceptation des conditions (par phase)	1 970 \$
Révision prioritaire (par phase)	5 995 \$
Réactivation de dossier (dossier inactif depuis plus de 2 ans)	50% du frais actuel
Révision: tous types de dossiers	50% du frais actuel
Pré-consultation	Gratuit

### Catégories de demandes :

- Mineur : aucun examen technique
- Standard : un examen technique
- Majeur: plusieurs examens techniques



## REMARQUES (ANNEXE A: URBANISME)

Les examens sont conformes au mandat de la Conservation de la Nation Sud se rapportant aux exigences de circulation en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire, la Politique sur l'administration des frais de la CNS, la Politique de service à la clientèle de la CNS, les Politiques de groupe de travail d'examen en temps opportun de Conservation Ontario et du Protocole d'entente provincial de 2001 des offices de protection de la nature sur la délégation des responsabilités [Ministère des richesses naturelles et des forêts et Ministère des affaires municipales et du logement].

Les examens peuvent être effectués dans le cadre d'ententes de services d'urbanisme municipaux ou d'ententes avec des organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux. La clause 21 (1) (m.1) de la Loi sur les offices de protection de la nature permet à CNS de facturer des services conformément à la Politique sur l'administration des frais de la CNS.

Les frais ne comprennent pas les frais d'examen des rapports techniques (Annexe C). Tous les frais doivent être payés avant la communication des commentaires écrits aux autorités d'approbation.

Un frais (le plus élevé) s'applique pour les demandes simultanées, sauf indication contraire (par exemple, lorsqu'un amendement sur le Plan officiel et un amendement au règlement de zonage sont soumis pour le même développement).

Aucuns frais ne sont facturés à une municipalité participante relevant de la compétence de la CNS pour les examens de planification initiés par cette municipalité.



## BARÈME B: PERMIS RELATIFS À LA CONSERVATION

Type de demande		Description	2022
Franchissement de cours d'eau	Ponceau/pont - privé	Remplacement d'entrée privée $\leq 30$ m	275 \$
		Remplacement d'entrée privée $> 30$ m	650 \$
		Nouvelle entrée privée	650 \$
	Ponceau/pont - infrastructure	Remplacement (même dimension) $\leq 30$ m et $\leq 1$ m dia.	275 \$
		Remplacement (différente dimension) ou nouveau $\leq 1$ m dia.	650 \$
		$> 1$ m dia. - $2$ m dia.	1 020 \$
		$> 2$ m dia.	2 010 \$
		Resurfaçage	275 \$
		Travaux de superstructure ou de culée	650 \$
		Nouveau pont	2 630 \$
	Forage dirigé	Largeur du chenal $\leq 3$ m	275 \$
		Largeur du chenal $> 3$ m	650 \$
	Franchissement des services municipaux d'eau (tranchée ouverte)	Largeur du chenal $\leq 3$ m	1 020 \$
Largeur du chenal $> 3$ m - $10$ m		2 010 \$	
Largeur du chenal $> 10$ m		2 630 \$	
Quais	Installation de quai	$\leq 45$ m <sup>2</sup>	275 \$
		$> 45$ m <sup>2</sup>	650 \$
		Tous quais à encaissement	1 020 \$
Remblayage et terrassement	Remblayage (m <sup>3</sup> ) / terrassement (ha) (incluant champ d'épuration)	$\leq 100$ m <sup>3</sup> / $\leq 0.25$ ha	275 \$
		$> 100$ m <sup>3</sup> - $500$ m <sup>3</sup> / $> 0.25$ ha - $0.5$ ha	650 \$
		$> 500$ m <sup>3</sup> - $1,000$ m <sup>3</sup> / $> 0.5$ ha - $1.0$ ha	1 020 \$
		$> 1,000$ m <sup>3</sup> - $2,000$ m <sup>3</sup> / $> 1.0$ ha - $2.0$ ha	2 010 \$



Application Type		Description	2022
Type de demande	Bâtiments annexes sans fondations	Dans une zone réglementée	75 \$
	Maison unifamiliale, bâtiment auxiliaire, addition et similaires	≤ 20 m <sup>2</sup>	275 \$
		> 20 m <sup>2</sup> - 100 m <sup>2</sup>	650 \$
		> 100 m <sup>2</sup> - 200 m <sup>2</sup>	1 020 \$
		> 200 m <sup>2</sup>	2 010 \$
Nouveau multi-résidentiel ou institutionnel		2 630 \$	
Travaux le long des berges et nettoyage de cours d'eau	Altération de la berge, protection contre l'érosion, canalisation, nouveau cours d'eau et similaires	≤ 15 m	275 \$
		> 15 m - 50 m	650 \$
		> 50 m - 500 m	1 020 \$
		> 500 m - 1000 m	2 010 \$
		> 1000 m	2 630 \$
	Nettoyage de cours d'eau (drain non-municipal)		650 \$
Terre humide	Développement/interférence à l'intérieur de 120 m d'une terre humide	Examen mineur	275 \$
		Zone affectée ≤ 0.5 ha	650 \$
		Zone affectée > 0.5 ha and ≤ 1.0 ha	1 020 \$
		Zone affectée > 1.0 ha and ≤ 2.0 ha	2 010 \$
Entretien des drains municipaux (protocole DART)			90 \$
Frais de dépistage			120 \$
Émission d'un nouveau permis à l'intérieur de 6 mois suivant la date d'expiration sans changement à la demande ni aux conditions du site			130 \$
Audience d'examen de la demande sous la S.28			130 \$
Demandes qui sont modifiées ou soumises à nouveau après l'approbation (comprend l'examen des modifications apportées aux plans actuels de contrôle de sédiments et de l'érosion soumis)			50% du frais actuel
Permis rétroactif (demande de permis après le début du projet) Les demandes de permis rétroactifs ne seront prises en compte que si le projet respecte, ou peut être raisonnablement modifié pour respecter les Politiques de règlements de l'article 28 de la CNS.			200% du frais actuel
Projets majeurs (ex. Arrêté ministériel de zonage, demandes qui incluent plusieurs études techniques, travaux de berge > 1 000 m ou réaligement de cours d'eau, aménagement ou interférence avec > 2 ha de zones humides, lotissements sur 10 lots, mise en place de remblai sur > 2 000 m <sup>3</sup> / > 2,0 ha). Remarque : Des frais supplémentaires pour l'examen juridique ou technique par les pairs peuvent être applicables.			5 260 \$
<b>Enquête de propriété</b>			
Toute réponse écrite fournie aux propriétaires ou à leur représentant, portant sujet de patrimoine naturel, légales, immobilières, financières (incluant la Société canadienne d'hypothèques et de logement), ou autres.	Consultation de dossier: examen normal (10 jours ouvrables)		275 \$
	Consultation de dossier: examen accéléré (5 jours ouvrables)		530 \$
	Avec inspection: examen normal		475 \$



## BARÈME C: EXAMENS TECHNIQUES

Les études sont préparés par des professionnels qualifiés oeuvrant dans les domaines de l'ingénierie des ressources en eau, de la science des eaux souterraines, services du site, la géotechnique, les examens environnementaux, l'écologie et l'urbanisme afin de soutenir le développement approprié. Nos examens évaluent si les législations et les lignes directrices ont été appliqués de façon adéquate.

Examen des rapports	Type de développement	2022
Examen normal (20 jours ouvrables) <sup>1</sup> <ul style="list-style-type: none"><li>Analyse de l'hydrologie des plaines inondables</li><li>Rapport géotechnique (sols et pentes instables)</li><li>Analyse de l'impact hydrologique sur les terres humides</li><li>Étude d'impacts environnementaux</li><li>Gestion des eaux pluviales</li><li>Plans de nivellement et de drainage</li><li>Évaluation de l'impact sur l'habitat aquatique et les poissons</li><li>Évaluation hydrologique</li><li>Analyse des terrains et des eaux souterraines</li><li>Services de site privé</li></ul>	Développement à petite échelle	450 \$
	Aire de développement < 0.5 ha	880 \$
	Aire de développement ≤ 2 ha	1 850 \$
	Aire de développement > 2 ha	2 885 \$
Acceptation des conditions		330 \$
Projets majeurs <sup>2</sup>		Hourly
Examens de la Loi sur les ressources en agrégats (et frais d'examen technique)		3 920 \$

<sup>1</sup> Les services sont comptabilisés par dossier sur une base horaire. Dans le cas où les examens nécessitent plusieurs études et examens, la CNS se réserve le droit de facturer un taux horaire professionnel en plus de ce frais.

<sup>2</sup> Les projets majeurs sont des projets présentant un degré élevé de préoccupation environnementale qui exigent que l'Office de protection de la nature assiste à des réunions et de répondre aux préoccupations locales, qu'il y ait ou non une demande en cours.



## BARÈME D: RENSEIGNEMENTS, SERVICES PROFESSIONNELS ET TERRES DE CONSERVATION

Produit / Service		2022
Temps du personnel		
	Taux administratif	70 \$/heure
	Taux technique	90 \$/heure
	Taux spécialiste	95 \$/heure
	Taux professionnel	105 \$/heure
	Taux de gestionnaire	130 \$/heure
Données numériques et cartes		
Données de surveillance, fichiers SIG, photographie aérienne <sup>1</sup>	Temps du personnel	95 \$/heure
Cartes des risques naturels et autres cartes numériques	Temps du personnel	105 \$/heure
Cartes personnalisées	Temps du personnel	95 \$/heure
Rapports		
Cout de base (numérique et papier)	Petit: 1-30 pages	140 \$
	Moyen: 31-100 pages	275 \$
	Grand: >100 pages	405 \$
Photocopiage	Noir et blanc	0,55 \$
	Couleur	1,08 \$/page - plus le temps du personnel
Modèles de plaines d'inondation		
Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC RAS) <sup>1,2</sup> Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC-HMS, SWMHYMO) <sup>1,2</sup>		2 040 \$ - plus le temps du personnel
Gestion totale du phosphore		550 \$/kg
Terres de conservation		
Chasse	Jurisdiction de la CNS	100 \$
	En dehors de la jurisdiction	150 \$
	À l'extérieur de la province	200 \$
Piégeage		25 \$
Les contrats et les accords d'utilisation des terres sont négociés au cas par cas en utilisant les taux du marché actuels.		

<sup>1</sup> Un accord de licence de propriété intellectuelle ou de données numériques signé est requis.

<sup>2</sup> Une copie des fichiers d'entrée et de sortie mis à jour et des cartes des plaines inondables révisées doit être fournie.



## BARÈME E: INSPECTIONS DES SYSTÈMES SEPTIQUES

<b>Classification des systèmes</b>	<b>2022</b>
<b>Classe 2</b>	
Fosse d'eaux grises seulement -débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour	410 \$
<b>Classe 3</b>	
Puisard - fosse d'eaux noires seulement - débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour	410 \$
<b>Classe 4 and 5</b>	
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 - débit quotidien prévu < 4 000 L/ jour	
Systèmes nécessitant un entretien annuel	890 \$
Autres systèmes	790 \$
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 - débit quotidien prévu > 4 000 L/jour et < 10 000 L/jour	
Systèmes nécessitant un entretien annuel	1 285 \$
Autres systèmes	1 170 \$
<b>Modifications de l'unité de traitement (aucun changement au champ d'épuration)</b>	
Remplacement/agrandissement/relocalisation	410 \$
Modification de matériel	805 \$
Réparation pompage/dosage du système ou réparations mineures (p. ex. l'en-tête de niveau)	205 \$
Installation d'un filtre/élévateur	205 \$
<b>Inspections supplémentaires et permis rétroactifs</b>	
Toute inspection supplémentaire ou répétée	205 \$
Demande de permis une fois l'installation terminée (permis rétroactifs)	125% des frais actuels



<b>Révisions de permis (Certificat de modification)</b>	
Modification du type d'unité de traitement tertiaire	205 \$
Tuyaux et pierres aux chambres (surface égale ou réduction)	410 \$
Chambres aux tuyaux et pierres (agrandissement)	410 \$
Ajout d'appareils ou de surface habitable (aucune augmentation du débit de conception)	205 \$
Augmentation du débit de conception et / ou des élévations	205 \$
Changement de type de système (p. ex. conventionnel au tertiaire)	410 \$
Emplacement différent sur la propriété (évaluation du site)	205 \$
Divers / Autres / Inspections supplémentaires	205 \$
<b>Renouvellement et expiration du permis</b>	
Le propriétaire renouvelle son permis (six premiers mois)	205 \$
Le propriétaire renouvelle son permis (2e semestre) *Maximum de deux renouvellements sera accordé	205 \$
<b>Annulation et transfert de permis</b>	
Révision administrative	115 \$
Le propriétaire transfère son permis au nouveau propriétaire (pas de changements)	205 \$
Le propriétaire annule la demande (aucune inspection n'a été effectuée)	80%
Le propriétaire annule la demande (aucun permis délivré)	50%
Le propriétaire annule la demande (permis délivré)	33%
Le propriétaire change de concepteur ou d'entrepreneur	805 \$
<b>Permis de rénovation / de changement d'utilisation (Parties 10 et 11 du Code du bâtiment de l'Ontario)</b>	
Enquête / examen de dossiers (aucune lettre fournie)	60 \$
Enquête / examen de dossiers (lettre d'autorisation fournie)	175 \$
<b>Contrôle des terres et création de terrains (Loi sur l'aménagement du territoire)</b>	
Dérogations mineures et règlements de zonage (visite sur place requise)	205 \$
En dehors de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	410 \$
À l'intérieur de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	490 \$
Lotissement ou condominium (par lot) (frais maximum de 5 000 \$)	250 \$
<b>Enquête de dossiers</b>	
Enquête de dossiers (images seulement)	75 \$
Images et rapport juridique	95 \$
<b>Frais administratifs</b>	
Copies supplémentaires des documents de permis (photocopies)	25 \$
Photocopies d'autres documents	1 \$ par copie